

Présentation de l'activité de veille au sein du CEP

Qu'est-ce que la veille ?

L'*attitude* de veille est très ancienne, les organisations publiques et privées ayant toujours analysé les informations provenant de leur environnement pour définir leurs objectifs stratégiques. En revanche, la veille s'est plus récemment imposée comme *discipline* à part entière, essentiellement au début des années 1980, dans une économie en forte mondialisation, où les entreprises cherchaient les moyens de se maintenir voire d'accroître leurs performances et leur compétitivité par une adaptation continue aux modifications de leur environnement. Elle s'est ensuite étendue à tous les domaines : organismes de recherche scientifique, organisations professionnelles, institutions publiques, etc.

Selon la norme AFNOR (1998), « la veille est une activité continue et en grande partie itérative, visant à une surveillance active de l'environnement technologique, commercial, etc., pour en anticiper les évolutions ».

Quel type de veille au CEP ?

Le CEP réalise principalement une « veille éditoriale ». Elle consiste dans le repérage, l'analyse et la valorisation de productions principalement écrites, formalisées, rendues publiques et accessibles au plus grand nombre. Elle se distingue des autres types de veille existants, comme la veille stratégique, la veille technologique, la veille scientifique, la veille concurrentielle, la veille juridique ou encore la veille d'opinion. De portée plus générale que ces veilles spécialisées, elle traite de contenus éditorialisés, sélectionnés et non conjoncturels, la qualité de ces contenus étant le critère principal de leur sélection par le CEP. Cette veille déborde largement le recueil d'informations sur l'actualité, telle qu'elle est disponible par exemple dans les revues de presse. En effet, les événements conjoncturels et éphémères, tels que des événements agricoles, climatiques (inondations, sécheresses), sanitaires (épisodes d'épizootie, etc.), économiques, politiques, etc., ne sont pas retenus dans cette veille.

Ainsi, une évolution à la hausse ou à la baisse du cours d'une matière première agricole ne fait pas l'objet d'un billet, à moins que celle-ci soit exceptionnelle ou révélatrice d'un changement profond et durable. En revanche, des prévisions portant sur les prix agricoles à l'horizon 2025 ou 2030 sont relayées, de même que des analyses novatrices sur les causes de la volatilité de ces prix.

Sept grands domaines de cette veille éditoriale :

- les **travaux de prospective** (ex : *Agrimonde-Terra* de l'Inra et du Cirad, *Global Food and Farming Future* du Foresight britannique, les scénarios de l'International Food Policy Research Institute sur la sécurité alimentaire mondiale à l'horizon 2050 face au défi du changement climatique, l'analyse prospective sur la filière lait de vache de FranceAgriMer) ;

- les **travaux de prévision** (ex : *Les Perspectives agricoles 2016-2025* de l'OCDE et de la FAO, les projections de l'offre et de la demande mondiales de céréales et de soja à horizon 2022-2023 de l'International Grains Council) ;
- les **travaux d'évaluation de politiques publiques** (ex : évaluations par la Cour des comptes européenne du « verdissement » et de la programmation du développement rural, évaluation du programme d'éradication de la tuberculose bovine en Espagne) ;
- les **travaux de simulation** (ex : modélisation des effets, à 2030, de trois scénarios de la future PAC par le Joint Research Center, simulations par le CEPII des impacts du Brexit en matière de commerce et de valeur ajoutée, avec un focus sur le secteur agroalimentaire) ;
- les **mesures et politiques publiques adoptées dans d'autres pays**, ou les expérimentations, dans une perspective de comparaison internationale (ex : le ministre japonais de l'agriculture propose d'offrir 1 million de yens - 9 200 euros - par an pendant 5 ans à de jeunes urbains pour s'installer comme agriculteurs ; état des lieux des politiques publiques en faveur de l'agro-écologie en Amérique latine et dans les Caraïbes ; implications, pour les producteurs, de la loi de modernisation de la sécurité sanitaire des aliments aux États-Unis) ;
- les **innovations (technologiques, agronomiques, alimentaires, institutionnelles, etc.)** (ex : la première usine de plastique sans pétrole a été inaugurée à Triunfo au Brésil ; le polyéthylène « vert » est obtenu à partir d'un composant produit lors de la distillation de la canne à sucre ; des capteurs pour suivre la transpiration foliaire) ;
- les **faits porteurs d'avenir** : il s'agit d'une sélection de phénomènes ou d'idées susceptibles d'entraîner des changements importants à moyen ou long terme. Ces faits peuvent être précurseurs d'une nouvelle tendance, ou sont susceptibles d'infléchir une tendance existante (ex : la société le Petit Producteur lance un « rayon responsable » fruits et légumes dans la grande distribution, un vin néo-zélandais affiche son empreinte carbone, un nouveau génome de référence est établi pour le maïs).

La veille du CEP **porte sur tous les champs de compétence du ministère**, du local à l'international, de l'action publique aux activités industrielles et à la société civile : réforme de la PAC, marchés et prix, conduites alimentaires et acteurs des systèmes alimentaires, agronomie et pratiques culturelles, questions énergétiques et climatiques, sécurité sanitaire, nouvelles ruralités, mondialisation et pays émergents, emplois et compétences, etc.

Moyens et organisation de la veille

La veille du CEP repose sur un corpus non figé de **plusieurs centaines de sources**.

Elles sont de différentes natures : presse généraliste et spécialisée, institutions nationales et internationales, *think tanks*, instituts de recherche, agences, organisations non gouvernementales, syndicats, fondations, fédérations de producteurs, associations, réseaux professionnels, organismes statistiques, etc.

Leurs publications sont identifiées *via* différents canaux : revues de presse, *newsletters*, sites Internet, blogs et réseaux sociaux, etc. Colloques et conférences sont également des sources d'information mobilisées.

Les **types de documents** supports des informations peuvent être variés : rapports, articles, études, documents de travail, *policy brief*, ouvrages, actes de conférences ou de séminaires, vidéos, podcasts, etc.

Le **traitement des productions** retenues est avant tout informatif (analyse de documents, synthèse de leurs apports, mise en perspectives), la dimension critique (points forts, points faibles) étant volontairement peu développée.

Plusieurs **outils** sont utilisés pour la veille CEP : un agrégateur de flux RSS, des systèmes d'alertes par mots clés, pour la recherche d'informations ; une plateforme de blog pour leur diffusion (<http://veillecep.fr>).

L'activité de veille au sein du Centre d'études et de prospective est le résultat d'un **travail collectif** associant l'ensemble des chargés de mission du CEP et coordonné par la chargée de mission Veille et alimentation.

Les informations et connaissances apportées par l'activité de veille viennent fréquemment alimenter des travaux du CEP.

Le blog et les bulletins de veille

Un blog de veille (<http://veillecep.fr>), public, est alimenté chaque mois.

Les notes sont **archivées par grandes catégories**, pour capitaliser ce corpus de manière à pouvoir l'utiliser ultérieurement en fonction des besoins.

Des mots-clés (ou « tags ») ainsi qu'un moteur de recherche en texte intégral permettent de retrouver des notes plus anciennes.

Chaque mois, un bulletin reprenant la liste des dernières notes, accompagnée de quelques lignes et de liens renvoyant sur le blog, est envoyé aux personnes abonnées.

Un bulletin thématique « Alimentation » a été lancé fin 2014. En complément du bulletin de veille mensuel généraliste, ce format liste un ensemble de références de sources diverses, identifiées au cours de l'activité de veille sur les sujets alimentaires (consommations, comportements, acteurs des systèmes alimentaires, durabilité, innovations, etc.). Ce bulletin est publié à une fréquence variable et est diffusé à une liste restreinte de contacts directement intéressés. L'ensemble des liens identifiés dans ce cadre sont également organisés sous forme arborescente sur Pearltrees (<http://www.pearltrees.com/veilalim>)

Pour plus d'informations sur cette veille, merci de vous adresser à cep@agriculture.gouv.fr.